



Le convertisseur de rouille presto est à la fois un convertisseur de rouille et un apprêt qui fonctionne en une seule étape.

Ce système de restauration de la rouille fusionne avec la couche de rouille neutralisée pour former un complexe ferreux métal-organique. En apprêt sur les surfaces attaquées par la rouille, il forme la base d'une finition laquée durable.

Parfaitement adapté à la restauration des véhicules, des machines et de toutes sortes d'installations.

N° comm.: 603079, 603086

Qualité & propriétés

Protection anticorrosion et antirouille, et convertisseur de rouille
La rouille se forme dans un complexe de fer anorganique, noir, insoluble dans l'eau
Facile à appliquer
Peut être enduit de toutes les peintures à séchage à l'air et peintures à pulvériser
Exempt de métaux lourds et d'acides minéraux
Séchage à l'air
Très bonne résistance aux solvants
Peut être mélangé avec de l'eau

Données physiques & chimiques

Base: Résine combinée spéciale
Nom de la couleur: beige
Température de fonctionnement minimale: 10 °C
Température de fonctionnement maximale: 30 °C
Point d'inflammabilité: n.a.
Stabilité de stockage: 5 y
Contenu:

- 100 ML
- 250 ML

Mode d'emploi

Éliminer la rouille, la graisse, la saleté ainsi que les écailles de peinture infiltrées par la corrosion ; utiliser une brosse si nécessaire.
Avant utilisation, bien agiter le flacon.
Appliquer 2 à 3 couches, en fonction du degré de corrosion.
Recouvrable après environ 6 à 8 heures, selon la température ambiante.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.